



FICHE D'INSCRIPTION

ACCUEIL DE LOISIRS " LES TILLEULS "

(À déposer directement à l'ALSH)

INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

NOM : PRÉNOM: ÂGE :

NOM : PRÉNOM: ÂGE :

NOM : PRÉNOM: ÂGE :

Commune de Gramat Commune extérieure

TRANCHE D'ÂGE : 3 à moins de 6 ans 6-11 ans

QUOTIENT FAMILIAL : Inférieur à 442€ (joindre justificatif) supérieur à 442€

E MAIL :@.....

AIDES POSSIBLES en Accueil de Loisirs :

Aides aux Loisirs et aux temps libres Chèques ANCV Attestation MSA

(QF de la CAF 46 inférieur à 551 € - Justificatif à joindre)

	JAR	JSR	½ JMAR	½ JMSR	½ JAPAR	½ JAPSR	JPN	½ JMPN	½ JAPPN
Mercredi 05 et 12/09	FERMETURE DE L'ALSH								
Mercredi 19/09									
Mercredi 26/09									
Mercredi 03/10									
Mercredi 10/10									
Vendredi 17/10									
Total à payer									

JAR : journée avec repas ; **JSR :** journée sans repas ; **½ JMAR :** matinée avec repas ; **½ JAPAR :** après-midi avec repas ; **½ JMSR :** matinée sans repas ; **½ JAPSR :** après-midi sans repas ; **JPN :** journée avec pique-nique et gouter ; **½ JMPN :** matin pique-nique ; **½ JAPPN :** après-midi pique nique

Fonctionnement de l'ALSH : renseignements, inscriptions et règlement



A partir de la rentrée scolaire de septembre 2018 : retour à la semaine des 4 jours dans les écoles publiques de GRAMAT et ouverture du mercredi en journée entière

- **Pour l'année 2018 – 2019 : PENSEZ à :**
 - ✓ Refaire le dossier de renseignements pour l'année 2018 – 2019 (nouveau).
 - ✓ L'attestation d'assurance extrascolaire 2018/2019 et la photocopie du carnet de vaccinations
- Les inscriptions se feront avec **la fiche d'inscription** (prévisions de l'encadrement) **une fois le dossier complet**
- **Règlement à l'alsh uniquement à la fin du mois ou le dernier jour de présence** avec remboursement (avoir) en cas de maladie (certificat médical) ou si la famille **prévient 48 h à l'avance**. **Arrêt des inscriptions le mercredi soir pour la semaine suivante.** Ensuite prise des inscriptions sur une **liste d'attente**.

Heures d'ouverture du bureau administratif en semaine (hors vacances scolaires).

☞ Lundi de 14h00 à 17h30

☞ Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

☞ Mercredi - Jeudi - Vendredi de 8h30 à 12h00

Attention fermeture du bureau administratif du 5 au 17 septembre 2018

Accueil de Loisirs sans hébergement – Avenue du 8 mai 1945 – 46 500 GRAMAT

☎ : 05-65-33-42-56 ☎ : 06-86-52-72-75 Site www.gramat.fr Nouvelle adresse : alsh@gramat.fr